

Saint-Brieuc, le 3 septembre 2013



# Communiqué de presse

## Éolien offshore en Baie de Saint-Brieuc

### Ailes Marines exprime au Conseil général des Côtes d'Armor sa préférence pour le port de Saint-Quay-Portrieux

**A l'occasion de la Commission consultative départementale présidée par Michel Brémont, Vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor, qui s'est tenue le 3 septembre, Ailes Marines, porteur du projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc, a exprimé sa préférence en faveur du port de Saint-Quay-Portrieux pour la maintenance, et a tenu à souligner la qualité des trois projets qui lui étaient présentés.**

Les membres de la Commission ont unanimement salué en introduction de la réunion la démarche consultative initiée par le Conseil général, la transparence du processus de décision et l'esprit de dialogue qui a prévalu tout au long des travaux.

Au terme de la présentation détaillée d'Ailes marines, fondée sur une analyse multicritères, les membres de la commission consultative ont pu échanger sur cette analyse et ont décidé de proposer à Claudy Lebreton, Président du Conseil général, le choix d'Ailes Marines en faveur du port Saint-Quay-Portrieux.

La proposition du port de Saint-Quay-Portrieux sera soumise au vote de l'Assemblée départementale le 26 septembre.

---

#### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [PREMELStephanie@cg22.fr](mailto:PREMELStephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace presse